**ESAME DI LINGUA FRANCESE 3 ― SYNTHÈSE ― Gennaio 2022**

À partir des trois documents suivants, rédigez une synthèse de 280 à 310 mots.

Indiquez le nombre de mots en bas de page.

**DOCUMENT 1**

**Tabac : le prix du paquet de cigarettes augmente en France**

Le Monde – Le 01/03/2018

La hausse d’un euro en moyenne du prix des paquets de cigarettes est entrée en vigueur jeudi 1er mars 2018 ; le paquet coûtera désormais autour de 8 euros. Le gouvernement avait décidé en 2017 d’augmenter progressivement la fiscalité sur le tabac pour relever le prix du paquet de cigarettes à 10 euros d’ici à 2020, contre 6,6 en 2017, afin de faire chuter la consommation de tabac.

L’objectif de cette mesure est d’obtenir « une prise de conscience de ceux qui fument que ça représente un budget non négligeable, et qu’à une période où tout le monde a envie d’augmenter son pouvoir d’achat, peut-être que cette somme-là » pourrait être dépensée autrement, a déclaré la ministre de la santé, Agnès Buzyn mardi sur CNews.

**Le seuil psychologique de 10 euros**

La première hausse est intervenue en novembre 2017 (30 centimes). Et quatre autres paliers sont prévus d’ici à 2020 : 50 centimes en avril puis en novembre 2019, 50 centimes en avril 2020 et enfin 40 centimes en novembre 2020, afin d’atteindre à cette date le seuil psychologique de 10 euros.

« Huit/dix euros, je pense que ça commence à impacter considérablement un pouvoir d’achat, il est important de savoir qu’à la fin de l’année ce sont plusieurs milliers d’euros par an qui sont mis dans les cigarettes [par chaque fumeur]. Et puis, ça a un coût sociétal avec 73 000 morts par an, et un coût pour la Sécurité sociale de 20 milliards d’euros chaque année, et des vies et des familles brisées», a défendu la ministre. L’Etat, qui a inscrit dans la Stratégie nationale de santé, adoptée fin 2017, la promotion des « comportements favorables à la santé », estime à 26,6 milliards les coûts sociaux liés au tabac.

Refusé par François Hollande au profit du paquet neutre, promis par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle, le paquet de cigarettes à 10 euros était réclamé avec force par les associations de lutte contre le tabac mais celles-ci avaient critiqué le calendrier. Les hausses modérées et régulières ne décourageraient en effet pas les fumeurs. « Il faut augmenter les prix, mais il faut le faire de façon importante et brutale », résumait Yves Martinet, tabacologue et président du Comité contre le tabagisme, en septembre 2017.

**DOCUMENT 2**

# **Fini le tabac moins cher en Espagne ? La France veut harmoniser les prix en Europe « par le haut »**

La Dépêche – Le 14/10/2021

***La France******veut harmoniser les prix du tabac en Europe. Les fumeurs français profitent depuis de longues années des prix plus attractifs des cigarettes de l'autre côté des Pyrénées, au grand dam des buralistes.***

La France souhaite, à l'occasion de sa présidence de l'Union européenne, porter le sujet de "l'harmonisation par le haut de la fiscalité" sur les produits du tabac en Europe, a déclaré ce jeudi le ministre délégué aux Comptes publics.

"Nous avons avec Bruno Le Maire, clairement indiqué à la Commission européenne notre volonté de rouvrir les textes européens qui régissent la fiscalité du tabac", a affirmé Olivier Dussopt devant le Congrès des buralistes, qui réunit 550 professionnels ce jeudi et vendredi à Paris.

L'objectif du gouvernement sera "l'harmonisation par le haut de la fiscalité applicable au tabac, au sein de l'Union européenne", a-t-il poursuivi, mais aussi de faire en sorte que "les seuils de produits du tabac pouvant être achetés à l'étranger soient identiques à la règle d'une cartouche par personne fixée en France le 1er août 2020".

La France assumera à partir du 1er janvier, et pour six mois, la présidence tournante de l'UE. La hausse de la fiscalité appliquée sous la présidence d'Emmanuel Macron, qui a conduit le prix du paquet de cigarettes - constitué à 80% de taxes - à 10,10 euros en moyenne, a chagriné les buralistes avec la crainte de voir les clients partir vers des marchés plus avantageux, a rappelé Philippe Coy, réélu le matin à la présidence de la Confédération des buralistes.

## **14 à 17% du tabac en France vient du "marché parallèle"**

Fin septembre, un rapport parlementaire a estimé que le "marché parallèle" représenterait entre 14% et 17% de la consommation de tabac en France, pour un manque à gagner fiscal de 3 milliards d'euros, et jusqu'à 27% dans les zones frontalières -Andorre ou la Belgique notamment, ayant des prix très inférieurs à ceux de l'Hexagone.

Prolongé jusqu'en 2022, le Fonds de transformation (2018-2021) qui verse des aides allant jusqu'à 33 000 euros aux buralistes souhaitant diversifier leur activité (les jeux, le bar, la presse, le snacking...) pour moins dépendre de ventes de tabac en baisse ces dernières années, aura bénéficié au total de 100 millions d'euros, dont 20 millions inscrits au projet de loi de finances pour 2022, a indiqué Olivier Dussopt.

## **Les Douanes vont mieux contrôler les colis postaux**

Ce jeudi Christophe Bertani, administrateur des Douanes, a dressé le bilan de l'application "Stop Trafic tabac", qui permet aux buralistes de signaler anonymement, depuis février 2020, des ventes frauduleuses "au coin de la rue ou sur internet" : 1638 signalements ont été "traités par les services des Douanes, au niveau local" et "transmis à la direction du renseignement douanier, au niveau national".

**DOCUMENT 3**

# **La baisse du tabagisme en France stoppée en 2020**

Le Monde – le 26 mai 2021

*Le nombre de fumeurs a arrêté de baisser, réaugmentant même chez les personnes aux revenus les moins élevés, et ce « dans un contexte de crise sociale », selon une étude de Santé publique France*.

Pourrait-il s’agir, là encore, d’un dommage collatéral invisible de la crise sanitaire ? Le nombre de fumeurs a arrêté de baisser l’an dernier en France, rebondissant même chez les personnes aux revenus les moins élevés, et ce « dans un contexte de crise sociale ».

En 2020, plus de trois adultes de 18-75 ans sur dix déclaraient fumer au moins occasionnellement (32 %) et un quart quotidiennement (25 %), souligne l’agence sanitaire de la santé avant la Journée mondiale sans tabac, lundi 31 mai. Cela marque un coup d’arrêt après plusieurs années qui ont vu la proportion de fumeurs reculer de 34 % à 30 % entre 2016 et 2019, et les fumeurs quotidiens passer de 30 % à 24 %.

## **Gérer le stress et surmonter les difficultés du quotidien**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et ses restrictions économiques et sociales « ne semblent pas avoir eu d’impact défavorable », puisque c’est en début d’année 2020, entre janvier et mars, que la « hausse » est observée, suivie d’une « stabilisation » après le premier confinement.

Parmi les personnes interrogées de janvier à la mi-mars 2020, 33 % se disaient ainsi fumeurs, mais cette proportion a diminué à 30 % chez ceux sondés en juin et juillet 2020, retrouvant le niveau de 2019. Cette stabilisation peut avoir un lien avec la crise sanitaire, avance Loïc Josseran, président de l’Alliance contre le tabac et professeur de santé publique à l’université de Versailles-Saint-Quentin, car « à chaque phénomène dur pour la population, on observe une recrudescence des comportements addictifs ».

Avec les « baisses successives » de ces dernières années, « on avait fait la partie facile », désormais « ça va être compliqué de continuer » à diminuer, car il va falloir toucher « les plus fragiles », moins sensibles aux messages de prévention, a-t-il expliqué.

Santé publique France (SPF) ne tranche pas sur les raisons de cette évolution, mais observe qu’elle « s’inscrit dans un contexte de crise sociale en France qui a démarré à la fin de 2018, avec le mouvement des “gilets jaunes” », qui « a fortement concerné les populations de plus faible niveau socio-économique ». « Or, parmi les populations les moins favorisées, la cigarette pourrait être utilisée pour gérer le stress ou pour surmonter les difficultés du quotidien, malgré le coût de plus en plus important de ce produit », avance l’agence, citant une étude française de 2009 qui analysait pourquoi les fumeurs modestes sont paradoxalement moins sensibles aux politiques de hausse des prix du tabac.

## **Une mort sur huit liée au tabac**

Depuis 2017 le gouvernement a relevé nettement les taxes sur le tabac pour faire passer le prix du paquet à 8 euros en mars 2018, puis à environ 10 euros au début de 2020, dans le but affiché de réduire la consommation.

Le niveau du tabagisme « reste élevé en France par rapport aux pays anglo-saxons », comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l’Australie, qui ne comptaient que 14 % de fumeurs en 2019, avec toutefois là aussi de fortes disparités en fonction du niveau de revenu et de diplôme, observe Santé publique France.

Soixante-quinze mille morts par an en France métropolitaine sont attribuables au tabac, selon une étude publiée en 2019, soit plus d’une mort sur huit. Pour atteindre l’objectif des autorités sanitaires d’une « première génération sans tabac à l’horizon 2030 », SPF invite à « réinstaller une tendance à la baisse » et à « renforcer encore la lutte auprès des populations les plus vulnérables face au tabagisme », pour tenir compte des inégalités sociales « très marquées ».